



5 RAISONS

d'adhérer

au



en **2024**





1

Vous soutenez l'économie régionale et locale

Initiative Alpes Provence accompagne et finance les créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise.

Nous soutenons en moyenne chaque année 400 entreprises. Ce chiffre démontre l'utilité d'un réseau associatif comme le nôtre pour le développement économique et social de notre territoire.





2

Vous êtes assurés de l'utilité de votre don

Les entreprises que nous soutenons affichent un taux de 95 % de pérennité à cinq ans. Ce chiffre, nettement supérieur à la moyenne française de 66 %, s'explique par notre modèle d'intervention, qui associe systématiquement le prêt d'honneur à un accompagnement qualifié de l'entrepreneur. Vos dons profiteront directement à cet accompagnement.





3

Vous investissez dans l'avenir de votre territoire : le sud des Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence

En adhérant à l'association, vous soutenez l'accompagnement local pour la pérennité des entreprises du 04 et du 05. Il suffit de nous retourner le bulletin complété et accompagné de votre règlement. Vous recevrez ensuite votre reçu fiscal.





4

Vous contribuez à la création d'emplois

En vous engageant à nos côtés, vous participez à une action visible : la croissance et la création d'emplois. En faisant naître et croître de nombreuses entreprises et en les accompagnant vers la réussite, le réseau Initiative permet la création ou le maintien de plus de 800 emplois par an ! Enfin, environ 45% des créateurs d'entreprise accompagnés par le réseau Initiative sont des demandeurs d'emploi.





5

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt

Initiative Alpes Provence est titulaire d'un agrément fiscal l'autorisant à délivrer un reçu pour don aux œuvres. Nous sommes donc habilités à recevoir des dons ouvrant droit à la réduction d'impôt égale à 60% ou 66% de votre versement.

